

GÉRÉR SON BUDGET

Vous est-il arrivé de vous dire
« Comment vais-je payer cette
facture ? »

En fait, nous nous posons tous les
mêmes questions lorsque nous
recevons des factures et nous
stressons.



Pour établir votre budget, vous pouvez procéder comme suit

La première étape dans l'établissement d'un budget consiste à recenser ses revenus et ses dépenses.

Les ressources ou revenus

Sortir vos justificatifs de rentrée d'argent :

- Bulletins de salaire,
- Allocations familiales, RSA...
- Aide au logement

Oui, vous avez raison,
« *Il faut trier et classer tous ces documents* ».

Pour vous y aider, la Mission locale édite également une brochure :

« Bien conserver vos papiers administratifs »



Les dépenses

Sortir toutes vos factures, et les classer en 3 catégories !!!

Charges fixes

- Logement : quittances de loyer, factures téléphone internet, EDF/GDF, entretien du logement ;
- Impôts locaux ;
- Assurances : logement et voiture ;
- Crédits : voiture (y compris les crédits renouvelables) et autres engagements.

Dépenses courantes

- Alimentation, hygiène, santé, loisirs, transports.

Dépenses occasionnelles

- Équipement de la personne, de la maison, du véhicule, vacances.



Exemple de budget mensuel basé sur le SMIC

Jeune célibataire, en CDD, gagnant le Smic et locataire d'un 22 m² à Salon
 Salaire net 2021 (non imposable) = 1231 € / Loyer = 470 €

Dépenses Exemple		Vous	Rentrées Exemple		Vous
Charges fixes			Salaire	1 231,00 €	
Loyer + charges	490,00 €		APL	15,00 €	
Garantie LocaPass	30,00 €				
EDF / GDF	30,00 €				
Box Internet/Téléphone	30,00 €				
Assurance maison	20,00 €				
Assurance voiture	60,00 €				
Mutuelle	30,00 €				
Crédit	80,00 €				
Dépenses courantes					
Alimentation	200,00 €				
Carburant	150,00 €				
Dépenses occasionnelles					
Loisirs	80,00 €				
Total	1 200,00 €			1 246,00 €	
SOLDE				46,00 €	
Provision pour projet ou imprévu				46,00 €	

Hierarchiser ses dépenses

C'est avant tout distinguer ce qui est nécessaire de ce qui est superflu.

Organiser ses dépenses pour ne pas tomber dans des dettes coûteuses voire incontrôlables.

Il est conseillé d'établir un bilan financier de l'année écoulée en listant ses dépenses.

Sur la base de ce bilan et à l'aide du tableau, vous pouvez désormais établir votre budget.

Mission locale du pays salonnais

50 rue St Lazare

13300 Salon-de-Provence

04 90 56 28 21

contact@ml-salon.fr



Mission locale du pays salonnais



ml-salon.org



MLPSSalon



[mission_locale_pyas_salonnais](https://www.instagram.com/mission_locale_pyas_salonnais)



Les 19 communes du territoire de la Mission locale du pays